

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Ici, tous les  
collégiens sont  
déjà connectés  
sur le monde  
de demain

Ô!  
le Rhône

LACLASSE.COM > CARTABLE EN LIGNE > ESPACE NUMÉRIQUE DE  
TRAVAIL > CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES > CAHIER DE TEXTE

> DOSSIER DE PRESSE >

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES > ESPACE NUMÉRIQUE DE  
TRAVAIL CAHIER DE TEXTE NUMÉRIQUE > LACLASSE.COM > CARTABLE

www.rhone.fr

# SOMMAIRE

## **I - LE DEPARTEMENT INNOVE POUR LES COLLEGIENS** .....PAGES 3-8

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET MANUELS NUMERIQUES  
DANS 5 COLLEGES DU RHONE .....PAGE 4

DES TARIFS HARMONISES DANS LES 1/2 PENSIONS .....PAGE 8

## **II - LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR LES COLLEGES** .....PAGES 9-17

LES GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTION  
ET REHABILITATIONS DE COLLEGES.....PAGE 10

- ▶ Les travaux achevés pour la rentrée 2009
- ▶ Les nouveaux et futurs établissements
- ▶ les restructurations partielles ou totales en cours ou en démarrage prochain

QUELQUES REPERES .....PAGES 12-15

- ▶ Nombre de collèges et de collégiens
- ▶ Budget des collèges
- ▶ Scolarisation des enfants handicapés
- ▶ Les transports scolaires
- ▶ L'équipement informatique
- ▶ Le sport au collège

DES INITIATIVES POUR DEVELOPPER  
LA CITOYENNETE ET S'EPANOUIR .....PAGES 16-17

- ▶ Le Conseil général des jeunes
- ▶ Journée Etudes et Mémoire à Auschwitz-Birkenau
- ▶ Education à l'environnement
- ▶ Guide des actions éducatives

# **I - LE DEPARTEMENT INNOVE POUR LES COLLEGIENS**

# NOUVELLES TECHNOLOGIES ET EXPERIMENTATION DU MANUEL NUMERIQUE

Depuis 2001, les collégiens du Rhône disposent de **laclasse.com**, Cet Espace Numérique de Travail mis en place par le Département, et développé par le Centre Erasme \*, fait référence en France.

A la rentrée 2009, les enseignants et élèves de 6<sup>ème</sup> de 4 collèges mèneront sur **laclasse.com**, l'expérimentation des manuels numériques.

## QU'EST-CE QU'UN ENT ?

**L'Espace numérique de travail (ENT)** est un service en ligne éducatif accessible depuis n'importe quel navigateur connecté à l'Internet. Il assemble les services numériques adaptés aux catégories d'utilisateurs qui peuvent alors s'informer, produire des informations, consulter des ressources, organiser leur travail, communiquer, travailler seul ou en groupe, apprendre, accompagner la scolarité de leurs enfants ...

L'ENT offre des services de

- ▶ Communication : email, forum, chat, annuaire.
- ▶ Ressources éducatives en ligne proposées par des enseignants et de nombreux partenaires.
- ▶ Cartable en ligne : espace de stockage de documents.
- ▶ Vie scolaire : cahier de texte, suivi du brevet informatique et Internet.
- ▶ Publication : blog de classe et de groupe, portail d'établissement, partage de documents.

## LACLASSE.COM, PIONNIER DES ENT EN FRANCE

Aujourd'hui, sous l'impulsion du Ministère de l'Éducation nationale qui veut développer la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication, de plus en plus de collectivités offrent un ENT à leurs collèves.

Dans le Rhône, l'ENT **laclasse.com** existe depuis 2000 et ses usages se développent, accompagnés par le Département et le Rectorat de l'Académie de Lyon.

Après 8 ans d'existence et d'expérience, **la classe.com est le premier ENT de France de cette ampleur mis en place par une collectivité.**

- ▶ 150 collèges, 200 écoles, plus de 20 000 élèves et 4 000 enseignants l'utilisent régulièrement. Ainsi, par exemple :
  - 30 collèges collaborent chaque année avec des scientifiques et des artistes sur l'ENT
  - 27 267 collégiens ont consulté leur courriel sécurisé
  - 14 672 diplômés du Brevet Informatique et Internet (B2I) indispensables pour le brevet ont été imprimés cette année

---

\* Erasme est le service du Département du Rhône chargé d'expérimenter et de diffuser des usages innovants des technologies de l'information dans les services publics

- La cité scolaire Elie Vignal (collégiens porteurs de handicap ou malades) utilise laclasse.com pour assurer le suivi des enfants hospitalisés.
- Le Collège Victor Grignard – Lyon – 8<sup>ème</sup> arrondissement, communique grâce à son portail d'établissement et a généralisé le cahier de texte.

- ▶ 25 000 comptes sont actifs et 110 000 comptes sont en déploiement
- ▶ un million de pages par mois sont visitées

## DES USAGES INNOVANTS

Le Centre Erasme\* a notamment créé en 2003 le concept de « **Résidence d'artistes et de chercheurs sur un ENT** ». Ecrivains, musiciens ou scientifiques sont ainsi invités à intervenir sur Laclasse.com pour 10 à 20 classes. Un dispositif qui permet d'utiliser l'outil afin de développer le travail collaboratif et démultiplier la présence des intervenants.

Pour l'année 2009-2010, seront ainsi en résidence :

- **Francis VALERY un auteur de science fiction sur le thème de l'Odysée spatiale**, en partenariat avec le Musée des Confluences, le Planétarium de Vaulx-en-velin et l'Observatoire de Lyon. Les classes participantes seront invitées à découvrir une exoplanète, avec l'aide d'un scientifique qui les aidera à l'observer et à la cartographier en vue de constituer une encyclopédie (textes, images, sons...).
- **Pierre BADAROUX, un compositeur accompagnera la création des accompagnements sonores** qui seront publiés en ligne, **de Finis Terrae**, le film muet de Jean Epstein à partir de 5 extraits vidéo du film et d'une bibliothèque de sons.

## EXPERIMENTATION DU MANUEL NUMERIQUE DANS CINQ COLLEGES DU RHONE

L'expérimentation du manuel numérique dans les collèges français lancée par l'Education Nationale répond à plusieurs objectifs :

- ▶ réduire le poids des cartables
- ▶ généraliser l'usage des technologies de l'information et de la communication
- ▶ développer l'utilisation des ressources en ligne

Dans le Rhône, tous les élèves de 6<sup>ème</sup> des collèges suivants, soit 22 classes) seront concernés pendant 4 ans:

- le collège **Charpak à Brindas** (6 classes)
- le collège **Elsa Triolet à Vénissieux** (5 classes)
- le collège **Victor Grignard à Lyon 8<sup>ème</sup>** (5 classes)
- le collège **Georges Clémenceau à Lyon 7<sup>ème</sup>** (6 classes)
- le nouveau collège de **Saint-Martin-en-Haut**

Si le Rhône a été choisi comme département expérimentateur, c'est parce que

- ▶ l'ENT laclasse.com y est en phase de généralisation dans tous les collèges
- ▶ l'équipement des collèges le permet puisque très tôt, le Département a en effet entamé une politique dynamique pour l'informatisation de ses établissements. Les

110 collèges publics possèdent tous un accès à l'Internet haut débit et à l'Intranet pédagogique grâce à leur raccordement au réseau des autoroutes rhodaniennes de l'information. Le Département renouvelle les équipements informatiques pédagogiques d'une quarantaine de collèges par an.

## LE MANUEL NUMERIQUE: COMMENT CA MARCHE

L'ensemble de tous les élèves de 6<sup>ème</sup> des établissements retenus recevra un manuel papier qu'ils garderont à la maison.

En classe, l'enseignant disposera d'un accès internet et d'un video projecteur lui permettant d'utiliser le manuel numérique.

Les élèves peuvent aussi consulter le manuel en ligne grâce à une classe mobile, depuis le CDI du collège, ou depuis n'importe quel poste connecté.

## QUI FAIT QUOI ?

Pour expérimenter le manuel scolaire en ligne, le Département, le Ministère de l'Education nationale, le Rectorat de l'Académie de Lyon, l'Inspection Académique travaillent en collaboration. Ainsi :

► **le Département donne des moyens supplémentaires à ces cinq collèges.**

Il fournit :

- un ordinateur sur le bureau du professeur
- un video projecteur fixe dans la classe
- un accès internet
- une classe mobile par établissement, c'est à dire 15 mini PC avec accès internet, à disposition de l'équipe enseignante

► le Ministère de l'Education nationale finance les droits d'accès aux manuels pour les professeurs et les élèves

► le rectorat de l'Académie de Lyon assure le pilotage et le suivi de la formation des enseignants

► l'inspection académique est référent pédagogique.

Un comité de pilotage de ces partenaires assurera le déroulement de cette expérimentation.

## LES AUTRES NOUVEAUTES DE LA RENTREE

► **la généralisation de la classe.com**

Aujourd'hui, un collège peut décider en conseil d'administration, la généralisation de l'ENT. C'est à dire, l'accès pour tous (professeurs, élèves, personnel administratif) et l'utilisation des outils de vie scolaire : cahier de texte en ligne, livret B21.

► **5 collèges vont être équipés d'un ordinateur par salle de classe,** permettant l'accès aux nouveaux services de la classe.com : **gestion du cahier de texte, des absences, des notes.** Les collèges Morice Leroux à Villeurbanne, Emile Malfroy à Grigny, Le Prince Ringuet à Genas, Eugénie de Pomeys à

Amplepuis et Asa Paulini à Anse, se partageront 180 équipements (terminal d'accès avec vidéoprojecteurs).

► **l'ouverture de la classe.com aux parents**

Un établissement peut aujourd'hui décider de donner un accès personnalisé aux parents d'élèves, leur permettant de consulter le cahier de texte, et des informations concernant la vie scolaire du collège

► **l'équipement en enregistreurs MP3**

5 collèges seront progressivement équipés en cours d'année d'enregistreurs en MP3, qui leur permettront d'expérimenter les laboratoires de langue sur l'ENT laclasse.com

► **vote électronique au Conseil général des jeunes**

Pour la première fois, 59 élèves de 4<sup>ème</sup> et leurs 59 suppléants vont être élus pour 18 mois par les collégiens par vote électronique.

Chaque élève disposera d'un numéro individualisé qui lui permettra de voter en ligne depuis son collège ou son domicile. Lors des élections du nouveau mandat 2009-2011 du CGJ, les résultats seront donc instantanés. Il s'agira d'une première nationale, dans le cadre d'élections au sein d'une collectivité.

## QUESTIONS A...

... **Danielle CHUZEVILLE**, vice présidente du Département du Rhône, en charge des Collèges et du Conseil Général des Jeunes

**Quelles sont les raisons du succès de laclasse.com ?**

Elles procèdent d'un enchaînement d'actions cohérentes. D'abord, nous avons choisi de mettre en place l'infrastructure. Tous les collèges, publics, privés sont câblés, reliés à la plaque optique développée par le Département, d'où un coût nul pour les connexions. Puis, nous avons travaillé en lien étroit et en toute concertation avec le Rectorat, l'Inspection Académique, le CRDP. Nous avons choisi de ne pas nous restreindre à la vie scolaire (absences, cahier de textes, notes...) mais de chercher aussi des usages pédagogiques et d'ouvrir l'ENT à tous les acteurs du territoire : culturels, scientifiques (ex écrivain, musicien, auteur de bande dessinée, scientifique...)

**Quels sont pour vous les véritables enjeux de cette démarche ?**

C'est d'abord de donner les bons outils pour que tous les collégiens du Rhône s'adaptent au mieux à la génération numérique. C'est apprendre à utiliser le numérique pour construire, partager, collaborer. C'est ouvrir l'école sur le monde en respectant son rythme propre, ses spécificités. C'est offrir à des établissements à petits effectifs de nouvelles options, via la vidéoconférence... Et, d'un côté pratique, c'est répondre à un problème de santé - mal de dos croissant, déformations de la colonne vertébrale- en allégeant considérablement les cartables. D'où l'équipement des salles de classes en vidéoprojecteurs, en classes mobiles, en manuels numériques...

**Quelle vision d'avenir souhaite porter le Département avec ce projet ?**

Il y a 15 ans, en développant la fibre numérique sur tout son territoire, le Département du Rhône était un pionnier. Il ne peut donc qu'être volontariste dans l'élaboration d'un service public numérique d'éducation. Le but recherché étant de réunir les différents acteurs : administration, enseignants, élèves, parents mais aussi acteurs du territoire, dans un espace d'échange non marchand, adapté à la problématique spécifique liée à l'enseignement. Ayant été retenu pour l'expérimentation du manuel numérique, nous espérons là encore contribuer à une évolution profitable au plus grand nombre.

# TARIFS HARMONISES DANS LES 1/2 PENSIONS DES COLLEGES PUBLICS DU RHONE



La loi a donné compétence aux Départements pour assurer la restauration dans les collèges publics dont il a la charge et il leur revient de déterminer chaque année les tarifs pratiqués dans les demi-pensions.

Aujourd'hui, le prix de revient d'un repas s'établit à près de 7 € (comprenant les denrées, les frais de fonctionnement, les coûts des bâtiments et matériels, les assurances, les frais de personnel). Et les tarifs pratiqués vont de 2,60 € à 3,60 € par repas, selon les établissements.

Cette disparité et inadaptation des tarifs existants dans les 110 collèges publics du Rhône, a incité le Département à entamer un important travail de réflexion avec les principaux et gestionnaires de ces établissements, les représentants des fédérations de parents d'élèves, l'Inspection académique et le Rectorat. **Objectif : harmoniser les tarifs et mettre en place une politique d'aide sociale aux familles, pour faciliter l'accès de tous les collégiens à la demi-pension.**

Aussi, dès cette rentrée 2009, un même tarif est fixé pour l'ensemble des collèges publics du Rhône. Mais ce tarif de référence est appliqué aux familles, en fonction de leurs ressources. Près de 50% des familles pourront ainsi bénéficier d'un tarif de 2 €, voire 1 € par repas pour les plus défavorisées.

La grille tarifaire dégressive est construite sur la base du quotient familial :

- ▶ Supérieur à 1 200 € - tarif du repas 3, 90 €
- ▶ De 801 à 1 200€ - tarif du repas 3, 00 €
- ▶ De 401 à 800 € - tarif du repas 2, 00 €
- ▶ Inférieur ou égal à 400 € - tarif du repas 1, 00 €

Le Département prend en charge le surcoût pour les collèges, ce qui représente un effort financier de 2,5 M€. Mais c'est ainsi qu'il entend donner à tous les collégiens une égalité d'accès au service départemental, quel que soit l'établissement, et pratiquer l'équité dans le traitement des situations familiales individuelles, d'autant plus nécessaire en cette période de crise.



## II – LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR LES COLLEGIENS



# LES GRANDES CONSTRUCTIONS ET REHABILITATIONS DE COLLEGES DANS LE RHONE

Construire, rénover, entretenir, assumer le fonctionnement des 110 collèges publics et subventionner le fonctionnement des 54 collèges privés répartis sur son territoire sont les priorités du Département du Rhône.

En 2008-2009, le Département aura consacré ainsi 65 M€ pour améliorer l'accueil et les conditions de travail des collégiens, notamment par le développement des nouvelles technologies. En parallèle, il contribue à leur développement personnel, facteur de réussite scolaire, en leur proposant toute l'année, diverses actions éducatives.

## TRAVAUX ACHEVES A LA RENTREE 2009

### ➔ LES CONSTRUCTIONS OU EXTENSIONS NEUVES SUIVANTES

- ▶ La construction du collège public, à Saint-Martin-en-Haut (18,36 M€)
- ▶ La démolition/reconstruction de Jean Renoir à Neuville-sur-Saône (achèvement logements et abords fin 2009) ( 17 M€ )
- ▶ L'extension de Simone Veil, à Châtillon d'Azergues ( 1,2 M€)
- ▶ La construction d'un restaurant scolaire et d'une salle de classe à Maryse Bastié, à Décines (1, 66 M€)

### ➔ LES RESTRUCTURATIONS GLOBALES OU PARTIELLES

- ▶ Gabriel Rosset, à Lyon 7<sup>ème</sup> ( 7,1 M€ )
- ▶ Pablo Picasso, à Bron ( 10,3 M€)
- ▶ Georges Brassens, à Décines (opérations de réhabilitation des ateliers SEGPA, pôle artistique, sciences, façades logements, aménagement espaces extérieurs) ( 1,8 M€)
- ▶ Emile Zola, à Belleville : pôle sciences et hall (0,45M €)

Le Département a investi 52,6 M€  
pour la réalisation de ces opérations

## NOUVEAUX ET FUTURS ETABLISSEMENTS

Après l'ouverture de quatre nouveaux collèges de 2002 à 2009, le Département a aussi lancé la construction du collège de Francheville (13,5 M€), qui démarrera en septembre 2009 et ouvrira à la rentrée scolaire 2011. Il étudie aussi le programme de la construction d'un collège à Saint-Pierre de Chandieu dans le canton de Saint-Symphorien d'Ozon.

L'implantation **d'un collège à Lyon 1<sup>er</sup>**, sur le site de l'IUFM-La Tourette (18 M€), est également lancée (ouverture prévue pour la rentrée 2012); il regroupera les collèges Scève et Truffaut.

## RESTRUCTURATIONS PARTIELLES OU TOTALES EN COURS OU DEMARRAGE EN 2009

### RESTRUCTURATIONS PARTIELLES OU TOTALES EN COURS

#### ➔ POURSUITE DES CHANTIERS : 41,7 M €

- ▶ **Les Battières à Lyon 5<sup>ème</sup>** : 1 bâtiment livré en été, 1 fin octobre et dernière tranche en mai 2010 ( 5,7 M€ )
- ▶ **Restructuration /extension Georges Clemenceau, à Lyon 7<sup>ème</sup>** (12,6 M€) (1 bâtiment et 1 extension livrés cet été , achèvement été 2010)
- ▶ **Maria Casarès à Rillieux-la-Pape** : ( 8,9 M€) ( 1 bâtiment livré en octobre 09, achèvement été 2010)
- ▶ **Olivier de Serres à Meyzieu** ( 8,9 M€)
- ▶ **Les Servièrès à Meyzieu : poursuite** chantier ( 3, 6 M€)
- ▶ **Mermoz, (Lyon 8)**, mise en sécurité et accessibilité ( 2M€)

#### ➔ DEMARRAGE DE RESTRUCTURATIONS GLOBALES 2009/ 2010 : 31,4 M €

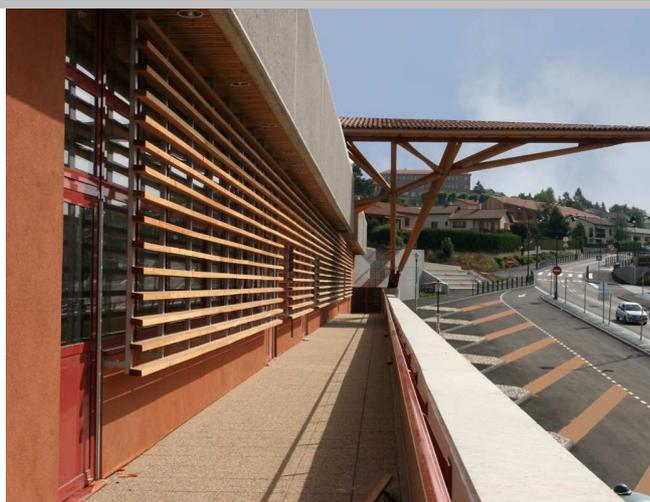
- ▶ **Les Noirettes (Vaulx-en-Verin)**, avec transfert des élèves sur ancien site Vilar à Villeurbanne : **8 M€** sur un total avec Barbusse de 18 M€
- ▶ **Molière, à Lyon 3<sup>e</sup>**, création d'un restaurant scolaire : 1,4 M€ (rentrée 2010)
- ▶ **Clément Marot, à Lyon 4<sup>e</sup>**, construction d'un restaurant scolaire : 1,4 M€ (ouverture rentrée 2010)
- ▶ **Hertor Berlioz (Communay)** : 10,6 M€ (démarrage travaux de 2010 à 2012)

### A Saint-Martin-en-Haut UN COLLEGE NOUVELLE GENERATION

Le nouveau collège de Saint-Martin-en-Haut accueille dès cette rentrée plus de 200 élèves.

Réalisé par le Département du Rhône, il répond aux évolutions démographiques du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise qui n'avait pas de collège public, en déchargeant le collège de Brindas déjà saturé et, à moyen et long terme, les autres collèges du secteur, notamment ceux de Soucieu-en-Jarrest et de Mornant.

Ce nouveau collège (13 M€) est le premier d'une nouvelle génération de collèges: il répond totalement aux nouvelles exigences environnementales qui mêlent qualité et maîtrise des énergies, et offre aux collégiens et aux enseignants, les meilleures conditions de travail avec un équipement informatique performant et l'expérimentation du manuel scolaire numérique grâce à l'ENT laclasse.com



*Dossier de presse sur le collège sur demande*

# QUELQUES REPERES

## NOMBRE DE COLLEGES ET DE COLLEGIENS

- ▶ **En 2008, 58 009 collégiens** ont fait leur rentrée dans **le public** et **26 518 dans le privé** (chiffres 2009 non encore officialisés par l'Académie)
- ▶ **110 collèges publics, avec l'ouverture à la rentrée du collège à Saint Martin à Haut.** 32 possèdent une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA).
- ▶ **54 collèges privés** sous contrat.
- ▶ **53 collèges,** disposent d'Unité Pédagogique d'Intégration **dont 6 créées à la rentrée 2009,** et sont équipés (accès, enseignement et encadrement spécialisés).
- ▶ **8 collèges appartiennent à une cité scolaire,** c'est-à-dire qu'ils partagent leurs locaux avec un lycée.
- ▶ Près de **32 000 demi-pensionnaires,** sont accueillis **dans les 82 collèges qui possèdent une demi-pension.**  
**40 demi-pensions** ont été équipées et restructurées ou créées au cours des dix dernières années.

## BUDGET DES COLLEGES

**85 M€** pour l'année 2009-2010: c'est le budget consacré par le Département à la formation et à l'accompagnement des collégiens du Rhône.

⇒ **50 M€ en budget d'investissement** : construction, reconstruction, réhabilitation des établissements publics, et entretien, équipements, renouvellement du mobilier, y compris informatique.

⇒ **35 M€ en budget de fonctionnement** \*: fonctionnement des collèges publics et privés, actions éducatives telles que le Conseil général des jeunes, échanges internationaux, aide aux projets des collèges, transport des collégiens vers des sites pédagogiques, location d'installations sportives quand le collège ne possède pas d'équipement spécifique...

\* hors transports scolaires et, coût agents techniques( TOS) et accompagnateurs scolaires

## SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPES

Le Département programme la mise aux normes ou les aménagements dans les collèges publics, des accès, ascenseurs, mobilier spécialisé qui permettent aux élèves à mobilité réduite d'apprendre dans les mêmes conditions que les autres élèves. Systématiquement, dans toutes les constructions et réhabilitations/restructurations, l'accès aux personnes porteuses de handicap est prise en compte.

Parallèlement, les collèges publics comportent 53 Unités pédagogiques d'intégration (UPI)\* qui accueillent chacune de 6 à 10 élèves, dont 6 créées à la rentrée 2009. 413 élèves ont été concernés à la rentrée 2008. Le Département a signé une convention avec l'Inspection académique : il aménage les locaux et participe à l'équipement spécifique de ces établissements en fonction des divers handicaps (déficients auditifs, troubles du langage, du comportement, des fonctions cognitives...) et une aide de 800 € à chacune pour leur fonctionnement.

Une bonification de 3 500 € est accordée au collège Jean Mermoz, (Lyon 8<sup>ème</sup>), pour l'accueil d'adolescents handicapés moteurs lourds et des travaux de mise en conformité sécurité et normes d'évacuation handicap sont lancés.

Le Département participe également à l'installation d'enseignants référents pour le suivi de la scolarisation des élèves handicapés de la petite enfance à l'âge adulte. Ce soutien se traduit à la fois par un aménagement de leur bureau dans des collèges, la fourniture d'ordinateur et d'un téléphone portable, ainsi qu'une participation financière aux frais de fonctionnement, à travers un avenant à la convention avec la Maison départementale du Rhône (MDPH).

Depuis 2007, une aide est également allouée à certains collèges accueillant des élèves sourds ou malentendants pour favoriser leur participation aux projets de classes spécifiques, impliquant des visites ou des rencontres, ainsi que pour l'accueil au sein de l'établissement de parents eux mêmes handicapés auditifs notamment pour les rencontres avec les enseignants référents.

### ↳ **Accompagnement des enfants handicapés scolarisés**

Le transport des enfants handicapés scolarisés est une compétence du Département. Chaque année, pour une dépense de 9,3 M€, 1 450 enfants sont bénéficiaires du dispositif dont la majorité est transportée en véhicule adapté pour tous leurs trajets scolaires.

#### \* ETABLISSEMENTS A

**Anse** (Asa Paulini), **Belleville** (Emile Zola), **Bron** (Pablo Picasso) et (Théodore Monod), **Champagne au Mont d'Or** (Rameau), **Caluire** (Charles Sénard), **Châtillon d'Azergues** (Simone Veil); **Corbas** (René Cassin), **Craponne** (Jean Rostang), **Décines** (Maryse Bastié), **Ecully** (Mourguet), **Givors** (Lucie Aubrac), **Grigny** (Malfroy), **Mezieu** (Evariste Galois), **Neuville** (Jean Renoir); **Oullins** (la Clavelière), **Saint-Georges de Reneins** (Bois Franc), **Saint-Génis Laval** (Jean Giono), **Saint-Priest** (Vian), **Saint-Symphorien d'Ozon** (Jacques Prévert), **Tarare** (Marie Laurencin) **Thizy** (La Platière), **Vaux en Velin** (H. Barbusse, Pierre Valdo et Duclo), **Vénissieux** (Elsa Triolet et Paul Eluard), **Villefranche** (C.Bernard), **Villeurbanne** ( 2 UPI au Tonkin, Les Iris, Jean Macé et Jouvét).

**A Lyon** : aux collèges **Jean Monnet** (2<sup>ème</sup>), **Professeur Dargent**, **Gilbert Dru**, **Molière** et Raoul Dufy (3<sup>ème</sup>); **Clément Marot** (Lyon 4<sup>ème</sup>), Cité scolaire **Jean Moulin** (5<sup>ème</sup>), **Bellecombe** (6<sup>ème</sup>), **Rosset** et **Georges Clémenceau** (7<sup>ème</sup>), Cité scolaire **Saint-Exupéry** (Lyon 7<sup>ème</sup>), **Longchambon**, **Mermoz** et **Grignard** (8<sup>ème</sup>), **Jean de Vérazanne** et **Victor Schœlcher** (9<sup>ème</sup>).

Depuis la rentrée 2006, un nouveau dispositif a commencé à être appliqué. Le Département propose des accompagnateurs qui se chargent, après formation, d'accompagner un ou deux enfants handicapés dans les transports collectifs. L'objectif est double : un transport identique pour tous et le développement de l'autonomie des enfants dans la gestion de leurs déplacements. Enfin, afin de favoriser la socialisation des enfants handicapés, des regroupements par zone géographique sont appliqués pour les élèves véhiculés par les prestataires de transport.

## LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Département du Rhône assure chaque jour le transport de plus de 25 000 élèves demi-pensionnaires ou externes, dont 13 000 collégiens (prenant en charge financièrement une partie des frais), sur les 28 lignes régulières du réseau ou sur l'un des 370 circuits spécialisés de transport (SNCF, lignes régulières autocar, réseaux urbains...). Il prend également en charge chaque semaine, le transport de 3 600 élèves internes.

Les dispositions du règlement départemental des transports, sont consignées dans le « Guide des Transports scolaires 2009-2010 » qui précise :

- l'ouverture du droit au transport scolaire en fonction de l'établissement le plus proche du domicile,
- la prise en charge des élèves du cours préparatoire (classe de CP) aux classes terminales,
- la prise en compte des familles séparées,
- la discipline à bord des cars,
- la prise en charge des élèves et étudiants handicapés pour s'inscrire dans les objectifs de la loi du 11 février 2005 sur le handicap.

**Le budget 2009 du Département pour les transports scolaires est de 51, 767 M€.**

↳ **LES ACCOMPAGNATEURS POLYVALENTS-** Progressivement depuis la rentrée 2006, des accompagnateurs sont présents dans les cars scolaires, notamment ceux transportant des enfants en bas âge et ceux à destination des collèges. Les conditions d'accueil, de confort et de sécurité des élèves à bord des autocars du réseau du Rhône et dans les établissements sont en effet, une préoccupation du Département. Ces accompagnateurs polyvalents sont chargés, par la médiation, d'enrayer les incivilités récurrentes et de s'assurer du respect des conditions de sécurité. Ces accompagnateurs, initialement bénéficiaires du RMI, sont recrutés et embauchés sous contrat par le Département du Rhône, ou mis à disposition par les communes. Certains parents sont par ailleurs bénévoles pour assurer cette mission.

A ce jour, **53 accompagnateurs scolaires interviennent dans les cars.**

## L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Depuis 2002, tous les collèges du Rhône ont été câblés, raccordés au réseau haut débit Internet et été dotés de matériels informatiques. 3500 PC ont ainsi équipé des salles informatiques et multimédia, des salles de technologies, des salles des professeurs et des CDI.

Dans le même temps, le Département a développé et mis en service un espace numérique de travail (ENT) laclasse.com.

En 2008 et 2009, il a redéployé et remis à niveau le réseau avec des actions telles que la solution pédagogique Scribe réservée aux professeurs (gestion des classes, des devoirs, des ateliers pédagogiques...), qui s'interface avec l'ENT laclasse.com, et installé des bornes d'informations dans chaque établissement pour les agents territoriaux travaillant dans les collèges, qui leur permet l'accès à la messagerie et à l'intranet du Département. Ce qui représente 2000 ordinateurs de plus dans les 110 collèges publics. Il veille aussi, entre autres, à la mise à niveau des outils de sécurité (filtrage internet, antivirus...)...

### **Pour cette rentrée 2009**

**En lien avec l'Education nationale**, il met en place le matériel informatique nécessaire à **l'expérimentation du manuel numérique** dont les contenus pédagogiques sont mis en ligne sur laclasse.com . Ainsi, les collèges Victor Grignard à Lyon 8<sup>ème</sup>, Georges Clémenceau à Lyon 7<sup>ème</sup>, Georges Charpak à Brindas, Elsa Triolet à Vénissieux et le nouveau collège de Saint-Martin-en-Haut se partageront 30 ensembles multimédias comprenant des video-projecteurs, des tableaux blancs interactifs, des portables, des enceintes, des clés USB... Ces 5 collèges seront aussi équipés d'une classe mobile, c'est à dire de 15 mini PC avec accès internet, à disposition des équipes enseignantes.

**A son initiative, 5 collèges vont être équipés d'un ordinateur par salle de classe**, permettant l'accès aux nouveaux services de la classe.com : **gestion du cahier de texte, des absences, des notes**. Les collèges Morice Leroux à Villeurbanne, Emile Malfroy à Grigny, Le Prince Ringuet à Genas, Eugénie de Pomeys à Amplepuis et Asa Paulini à Anse, se partageront 180 équipements (terminal d'accès avec videoprojecteurs).

**Le budget annuel consacré au développement informatique dans les collèges représente 2 M€, et le coût de ces nouvelles expérimentations 360 000 €.**

## **LE SPORT AU COLLEGE**

Le Département assure le financement des transports sur les sites et la location d'installations sportives dans le cadre des cours d'EPS, en fonction de la distance séparant le collège de ces équipements.

En 2009, **les collèges bénéficient d'une subvention de 725 000 €** pour transporter les collégiens sur les sites sportifs. **Le Département verse 3,129 M€** pour les locations d'installations sportives aux communes ou communautés de communes.

Depuis 4 ans, le Département **aide au fonctionnement des sections sportives à horaires aménagés**. Cette aide se traduit par une participation à l'achat de petits matériels, de locations d'installations, de transports et de rémunérations d'éducateurs sportifs. Plus de 40 collèges bénéficieront, à terme, de cette mesure.

Chaque année, **le Département finance aussi les « Jeux des collèges »**, une manifestation qui accueille 2000 collégiens de 160 établissements publics et privés, réalisée en partenariat avec l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire) et l'U.G.S.E.L. (Union Générale et Sportive de l'Enseignement Libre)

# DES INITIATIVES POUR DEVELOPPER LA CITOYENNETE

**Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département se préoccupe de l'épanouissement personnel des collégiens en menant de nombreuses actions de sensibilisation.**

## CONSEIL GENERAL DES JEUNES

**L'accès à la citoyenneté** pour les jeunes est une des priorités du Département. Aussi, à la fin de l'année 2000, il a mis en place le « **Conseil général des jeunes** ». 59 élèves de 4<sup>ème</sup>, sont élus pour 18 mois aux côtés de leurs suppléants, et s'impliquent dans des projets concernant leurs préoccupations et sur les thèmes qui relèvent des compétences du Conseil général. Au minimum, un collège envoie, tous les 6 ans, un élu siéger au Conseil général des jeunes.

Le Conseil général des Jeunes va ouvrir un nouveau mandat en octobre prochain. Celui-ci sera placé aussi sous le signe de l'innovation. En effet pour la première fois :

- les collégiens désigneront leurs candidats par vote électronique
- comme leurs aînés conseillers généraux en 2008, ils voteront aussi pour leurs suppléants
- les futurs jeunes élus, qui siégeront jusqu'en juin 2011 participeront à la grande « consultation départementale du bien-être au collège », qui aura pour but de sonder les jeunes du Rhône, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, sur les axes prioritaires d'amélioration de leur vie au sein des collèges.

## «ÉTUDES ET MEMOIRE» A AUSCHWITZ-BIRKENAU

Chaque année, le Département organise, avec l'association des « Fils et Filles des déportés Juifs de France », une **journée « Etudes et mémoire »** à Auschwitz-Birkenau pour les collégiens de 3<sup>ème</sup>, issus de collèges publics ou privés du Rhône. Cette journée, qui s'intègre dans un projet pédagogique de classe, sensibilise les élèves à la réalité dramatique de l'histoire inscrite à leur programme. Accompagnés par des anciens déportés, ils deviennent à leur tour « témoin des témoins » de l'histoire.

La nouvelle édition aura lieu au mois de janvier 2010.

## EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Le Département conduit plusieurs actions d'éducation à l'environnement. Soit par des animations de sensibilisation à l'environnement proposées aux établissements scolaires, soit par la mise à disposition des enseignants d'outils pédagogiques : expositions, livrets pédagogiques ENS, espace numérique de travail [laclasse.com](http://laclasse.com)...

Ces actions sont inscrites dans des partenariats avec l'Éducation nationale, les communes ou leur groupement, les associations...

## **Exemples**

### **► Animations autour de la gestion des déchets et de l'eau auprès des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**

Le Département permet aux collèges du Rhône qui le souhaitent de disposer d'animations pédagogiques spécialisées sur

- la gestion des déchets, dans le but de faire découvrir aux enfants les problèmes liés à la gestion des déchets, les filières de traitement et de favoriser auprès du public scolaire une attitude responsable à l'égard de cette gestion.
- le circuit terrestre de l'eau et ses impacts humains

Le Département confie à la FRAPNA - Rhône, pour l'année scolaire 2009-2010, une mission de 135 demi journées d'animations à assurer dans les classes de collèges (classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>).

### **► Formation des professeurs de collèges et suivi de projets Énergie et changement climatique**

Il s'agit d'aider les professeurs à élaborer un projet éducatif sur la thématique du changement climatique et les enjeux liés aux économies d'énergie. La formation comprend une initiation aux énergies renouvelables animée par le Département et l'association HESPUL (approfondissement des connaissances et découverte d'outils) et la réalisation d'un projet éducatif comprenant une réflexion en groupes de travail et une mutualisation des actions. Cette formation est effectuée en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Lyon.

### **► Animations autour des Espaces Naturels Sensibles**

Le Rhône compte 89 espaces naturels sensibles dont, pour l'instant 56 disposent d'un plan de gestion et de valorisation porté par différents gestionnaires (communes ou regroupement de communes, syndicats mixtes ou associations). Le Département apporte son soutien technique et financier à ces gestionnaires de site(s), et a initié des programmes d'animation, préparés par les gestionnaires et dispensés par des animateurs qualifiés, qui touchent essentiellement un public scolaire de proximité dans le cadre de cycles séances (2 à 4) en classe et sur site

## **GUIDE DES ACTIONS EDUCATIVES**

Chaque année, le Département élabore un « **Guide des actions éducatives** ». Il recense l'ensemble des dispositifs offerts aux collèges et collégiens par les services du Département du Rhône et ses partenaires. Il récapitule notamment les activités proposées dans de nombreux domaines : culture, environnement, nouvelles technologies, sport.